

Budget fédéral – La FCIQ salue quelques initiatives intéressantes pour l’immobilier, mais déplore de ne voir aucun changement au RAP

L’Île-des-Sœurs, le 23 mars 2016 – À la suite du dépôt du budget 2016 du gouvernement fédéral hier après-midi, la Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ) se réjouit de l’aide financière apportée aux familles ainsi qu’aux victimes de la pyrrhotite de même que du désir de mieux comprendre le phénomène des achats immobiliers par des étrangers. Elle s’inquiète toutefois que d’autres resserrements hypothécaires soient envisagés et déplore le fait qu’aucun changement n’ait été apporté au Régime d’accession à la propriété (RAP).

Grâce au programme d’allocation canadienne pour enfants qui sera simplifié et non imposé, une grande partie des ménages recevront plus d’argent pour faire face à des dépenses de vie, comme les paiements hypothécaires. « Nous croyons que cette mesure permettra à certains ménages d’accéder à la propriété, ce qui est une excellente nouvelle », a souligné le président de la FCIQ, Patrick Juanéda.

Des éléments précis du premier budget du ministre Bill Morneau touchant le secteur immobilier interpellent la FCIQ.

Pyrrhotite

La FCIQ salue l’appui du gouvernement fédéral aux propriétaires québécois victimes de la pyrrhotite. L’enveloppe de 30 millions \$ sur trois ans aidera les propriétaires de résidences ayant des vices de construction en raison de la pyrrhotite. « Ce sont 2 000 propriétaires de la région de Trois-Rivières qui ont connu des problèmes de pyrrhotite. Plusieurs attendent encore une aide pour rénover leur propriété. La contribution du gouvernement fédéral est une réponse adéquate aux engagements pris par le premier ministre lors de la campagne électorale », a ajouté monsieur Juanéda.

Resserrements hypothécaires

Le ministère des Finances a affirmé, dans l’énoncé budgétaire, son intention de maintenir sous surveillance le marché hypothécaire canadien et d’intervenir au besoin afin de resserrer davantage les règles hypothécaires. La FCIQ souhaite rappeler au gouvernement fédéral les spécificités régionales du marché immobilier canadien. « Le marché résidentiel québécois ne montre actuellement aucun signe de surchauffe et la série de resserrements hypothécaires au cours des dernières années a nui passablement aux premiers acheteurs. Le ministre devra considérer ces différences régionales dans ses prises de décision », a expliqué monsieur Juanéda.

Achats par des étrangers

La FCIQ salue l’initiative du gouvernement fédéral de confier un mandat à Statistique Canada afin de documenter le phénomène des achats immobiliers par des étrangers. Il importe de bien comprendre ce créneau du marché qui entraîne des hausses de prix importantes dans certaines villes canadiennes.



Régime d'accèsion à la propriété (RAP)

Finalement, la FCIQ est déçue de ne pas voir se concrétiser dans ce premier budget du gouvernement fédéral l'engagement électoral visant à moderniser le RAP. Des modifications sont attendues afin de permettre la réutilisation du RAP lors de changements de vie significatifs tels que des séparations, un déménagement pour fins de travail, l'hébergement d'un membre de la famille ou encore un décès. La FCIQ espère que le gouvernement fédéral réalisera cet engagement dans les prochains mois.

À propos de la Fédération des chambres immobilières du Québec

La FCIQ est un organisme à but non lucratif qui regroupe les 12 chambres immobilières de la province ainsi que les quelque 13 000 courtiers immobiliers qui en sont membres. Elle a été créée en 1994 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le courtage immobilier*. La mission de la FCIQ consiste à promouvoir et protéger les intérêts de l'industrie immobilière du Québec afin que les chambres et les membres accomplissent avec succès leurs objectifs d'affaires. Pour atteindre cette mission, la FCIQ leur fournit divers services, que ce soit sur le plan des pratiques professionnelles, des relations gouvernementales ou de l'analyse du marché.

- 30 -

Source : Fédération des chambres immobilières du Québec

Renseignements :

Manon Stébenne
Directrice des communications et des relations publiques
514 762-0212, poste 157
manon.stebenne@fciq.ca

